Comprendre le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) au sein d’une TPE

Cette formation permet de mettre en place les premières étapes pour que votre TPE soit en conformité avec le RGPD.

Formateur·rice(s) :

- Florian Agullo

Objectifs visés

- Connaître les bases du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)
- Connaître le rôle du DPO (Data Protection Officer)
- Réaliser un registre d’activité, le compléter et le modifier selon les besoins nécessaires, en relation avec l’évolution du droit et des nouveaux besoins créés par l’entreprise
- Travailler en collaboration sur la mise en conformité

Méthodes d'évaluation

- Quiz
- Cas pratique
- Jeu de rôle / Simulation

Déroulé pédagogique

Journée 1

- Introduction
- Traitement des données personnelles
- Sécurité informatique
- Les fondamentaux (introduction)
- Les principes
- Les fondamentaux
- Les obligations
- Registre d'activité

Informations complémentaires

Durée : 7 heures de formation sur 1 jour

Pré-requis :

Public concerné : chef d'entreprise, salarié souhaitant devenir DPO, DRH, avocats

Tarif 500,00 € HT (Exonération de TVA - Art.261.4.4° a du CGI)